



PROMOUVOIR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

STRATÉGIE



Le réseau des établissements français à l'étranger rassemble près de 500 écoles dans 137 pays. Il est géré par l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), opérateur public créé en 1990 et placé sous la tutelle du ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI).

Ce réseau d'établissements enseigne le programme français, porteur des valeurs d'humanisme, et scolarise 336 000 élèves, dont 211 000 étrangers. En plus de ces établissements homologués, un réseau d'établissements bilingues d'excellence, qui enseignent tout ou partie de leur programme en français, se développe de manière complémentaire autour d'un label de qualité, le LabelFrancÉducation, en rapide croissance depuis sa création en 2012.

La demande d'éducation française et bilingue bénéficie d'une forte attractivité sur tous les continents. Valorisant un environnement multilingue et multiculturel, le réseau des établissements français est un vecteur important de notre diplomatie globale qui permet de renforcer la coopération entre les systèmes éducatifs.

La Direction générale de la mondialisation, de la culture, de l'enseignement et du développement international assure la tutelle et le pilotage stratégique de ce réseau. Elle en définit les orientations dans le cadre d'une concertation interministérielle régulière, en particulier avec le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et fixe des objectifs pluriannuels à l'opérateur public (contrat d'objectifs et de moyens avec l'AEFE pour la période 2016-2018). Elle anime un dialogue régulier avec tous les acteurs et partenaires du réseau, au premier rang desquels la Mission laïque française, principal partenaire associatif, qui gère près d'une centaine d'établissements.



*L'enseignement français au cœur de l'Europe: la chancelière Angela Merkel rencontre les élèves du plus ancien lycée français dans le monde (celui de Berlin, fondé en 1689)
© Bundesregierung / Guido Bergmann.*



500
ÉCOLES
homologuées
dans 137 pays

1,278
MILLIARD
D'EUROS
c'est ce que
représente le
budget de l'AEFE

+50 %
D'ÉLÈVES
en 20 ans

UN RÉSEAU MONDIAL FACE À DE NOUVEAUX DÉFIS

Le réseau d'enseignement français doit accompagner la croissance des communautés françaises et francophones à l'étranger, et répondre à la forte demande d'éducation «à la française».

La croissance du nombre d'établissements homologués

Le réseau d'enseignement français à l'étranger croît régulièrement. Il est passé de 264 établissements homologués en 2002 à près de 500 en 2016.

De nombreux acteurs du réseau en France et à l'étranger

En liaison avec les ambassades, les établissements français à l'étranger s'appuient sur de nombreux relais, tels que les parlementaires et les conseillers représentant les Français établis hors de France. Il s'agit d'acteurs engagés au plus près de la vie des établissements et des communautés expatriées. Les élus et les parents d'élèves sont souvent amenés à jouer un rôle important dans les projets d'implantation et dans l'avenir des écoles françaises à l'étranger.

Les différences de statut entre établissements reflètent l'évolution historique du réseau et la nécessité de s'adapter à différents contextes économiques et politiques. On distingue les établissements en gestion directe relevant directement de l'État via l'AEFE, dont ils sont des services déconcentrés, les établissements conventionnés avec l'Agence, gérés par des associations

ou des fondations, et les établissements partenaires de l'AEFE, plus autonomes, qui constituent désormais la majorité des écoles à programme français à l'étranger.

Accompagner l'expatriation et la diplomatie économique

Le nombre de familles françaises expatriées est en augmentation constante avec un taux de croissance de 3% par an en moyenne. Le réseau des écoles homologuées est à leurs côtés, en scolarisant dans la mesure du possible leurs enfants. Il accompagne ainsi le développement des entreprises françaises à l'international en offrant une continuité scolaire aux enfants de leurs employés.

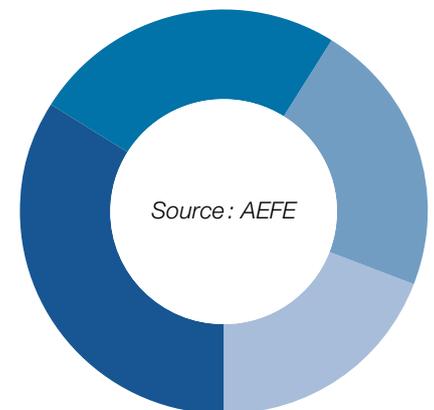
Une demande croissante d'éducation française dans le monde

Dans un contexte éducatif très concurrentiel, de nombreux parents reconnaissent l'excellence académique et pédagogique du réseau scolaire français et son importance dans la réussite professionnelle de leurs enfants. Le projet éducatif français, marqué par les valeurs d'humanisme et de tolérance, encourage les élèves à devenir des citoyens du monde engagés. Il est, à ce titre, particulièrement recherché.

« Grâce à l'école française, j'ai pu bénéficier d'une éducation dans trois pays différents avec l'existence d'une structure forte et rassurante qui rendait l'expatriation familiale possible et presque facile. »

Hélène Fillières, comédienne, ancienne élève des lycées français de New York, de Rio et de Rome

Répartition des établissements par continents



Source : AEFÉ

- 35% Afrique
- 24% Asie / Océanie
- 23% Europe
- 18% Amériques

336 000

ÉLÈVES

dont 63% d'étrangers

■ RENFORCEMENT DU RÉSEAU ÉDUCATIF FRANÇAIS EN CHINE

En 2016, le lycée français international Charles-de-Gaulle de Pékin inaugure un nouveau campus afin de consolider la présence de l'enseignement français en Chine. Ce projet s'appuie sur un partenariat innovant entre l'établissement, l'AEFE et des entreprises françaises partenaires qui seront représentées au sein du conseil stratégique de l'établissement.

“ Le lycée français en Guinée, à Conakry, s'appelle Albert-Camus. Sur le fronton, il y avait une citation : « J'ai une patrie, la langue française ». C'est quelque chose qui nous a tous marqués. ”

François Sylla,
cofondateur et dirigeant
de la société Sourcelab, ancien élève du
lycée Albert-Camus de Conakry (Guinée),
ancien boursier Excellence-Major

63

LANGUES

enseignées dans
les établissements
français

25 896

BOURSES

d'aide à la scolarité,
soit un élève français
à l'étranger sur cinq
en 2015

Élargir le champ de l'éducation francophone au-delà du réseau homologué

Des dispositifs complémentaires aux écoles françaises à l'étranger permettent de répondre à une demande croissante d'enseignement en français et de culture francophone. Ces dispositifs constituent un précieux instrument de coopération avec divers acteurs éducatifs à l'étranger.

Les sections bilingues francophones : les programmes étrangers en français

Le MAEDI soutient le développement des partenariats avec les systèmes éducatifs d'autres pays, notamment en encourageant la mise en place de sections bilingues francophones. Ces sections représentent au niveau mondial 20 000 classes dans lesquelles 1,7 million d'élèves suivent en français tout ou partie de leur programme scolaire national. La croissance de l'enseignement bilingue renforce la francophonie, élargit le champ de la diplomatie éducative au-delà du réseau coordonné par l'AEFE et permet de renforcer les liens avec des pays partenaires.

LabelFrancÉducation : un label d'excellence pour l'éducation bilingue

Créé en 2012, le LabelFrancÉducation est décerné par une commission interministérielle présidée par le MAEDI. Ce label permet de valoriser les établissements scolaires étrangers dont une partie du programme est enseignée en français. Les établissements labellisés constituent une référence pour l'enseignement bilingue francophone dans le monde avec près d'une centaine d'établissements dans 30 pays, nombre qui progresse rapidement.

Français langue maternelle : un dispositif associatif en plein essor

Le dispositif associatif Français langue maternelle (FLAM) est destiné aux enfants dont la langue maternelle est le français et qui souhaitent bénéficier d'un environnement culturel francophone. Il existe aujourd'hui 157 associations FLAM dans 37 pays, dont plus d'un tiers est subventionné par l'AEFE.



© Lycée français Blaise Pascal d'Abidjan

■ L'ESSOR DU BILINGUISME FRANCOPHONE AUX ÉTATS-UNIS

La croissance de filières bilingues américaines repose sur la volonté de former des « citoyens du monde » plurilingues et aptes à s'insérer dans une économie mondialisée. Le français est aujourd'hui la deuxième langue de scolarisation bilingue aux États-Unis. Notre coopé-

ration éducative accompagne les initiatives qui, à tous les niveaux, encouragent et structurent l'enseignement bilingue francophone : séminaire annuel, fonds de soutien, développement du LabelFrancÉducation, etc.

CONTRIBUER À LA DIPLOMATIE D'INFLUENCE DE LA FRANCE

Reconnu pour sa qualité pédagogique, l'enseignement français à l'étranger doit préserver son excellence, développer une offre numérique, afin de maintenir son attractivité, et s'inscrire dans la stratégie de promotion de l'enseignement supérieur français.

Garantir l'excellence du réseau des établissements homologués

Les établissements homologués dispensent un enseignement conforme à celui des écoles en France. L'homologation autorise le suivi d'un parcours scolaire français dans plusieurs pays et garantit l'excellence pédagogique. Préserver ces deux atouts nécessite un suivi régulier et un accompagnement en termes de formation des personnels.

Le développement maîtrisé du réseau d'enseignement français à l'étranger relève d'une gestion rigoureuse qui doit s'inscrire dans la durée. Cela implique de s'adapter en permanence à des contextes souvent volatiles et d'anticiper les évolutions à moyen et long termes, aux côtés de la communauté éducative, des familles et des élèves.

Développer une offre pédagogique basée sur l'usage du numérique

Le numérique est au cœur des innovations pédagogiques de l'offre française d'éducation. L'enseignement à distance sur programmes français et les dispositifs hybrides qui associent l'enseignement à distance et en présentiel se développent, notamment avec les services et les offres du Centre national d'enseignement à distance (CNED).

Le réseau culturel contribue également à diffuser des ressources culturelles et pédagogiques francophones. La collaboration entre l'Institut français, le réseau des Alliances françaises, les établissements scolaires et les médias francophones permet ainsi de créer un environnement francophone participatif.

Créer une école française numérique à l'étranger ouverte au plus grand nombre

Dans le cadre du projet pour un ministère du XXI^e siècle (MAEDI 21), une école numérique sera mise en place dès 2017 pour rendre accessible l'enseignement français partout et à tous. Ce projet démultipliera l'offre éducative française dans le monde en articulant le réseau physique des établissements avec une plateforme numérique d'offres de contenus éducatifs français de qualité.

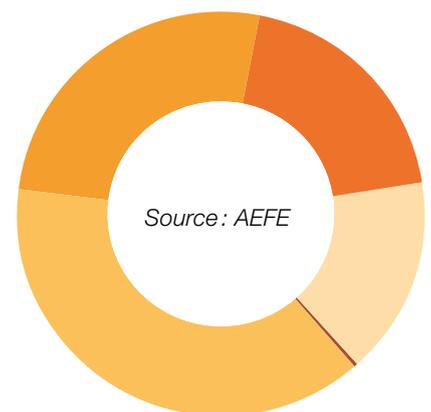
“ J'ai toujours eu des postes internationaux et j'ai toujours aimé ça. Je pense que ma scolarité dans un milieu très international m'a donné ce goût. ”

Colette Lewiner,
conseillère énergie et services
du président de Capgemini,
ancienne élève du lycée français
d'Alexandrie (Égypte)

96,3 %

c'est le taux de réussite au baccalauréat dans le réseau français en 2015

RÉPARTITION DES ÉLÈVES PAR NIVEAUX



Source : AEFÉ

38,8% Élémentaire

26% Collège

19,2% Maternelle

15,8% Lycée

0,2% Post-bac

LA DÉMATÉRIALISATION DE LA CORRECTION DU BACCALAURÉAT

Initiée en 2011, la dématérialisation de la correction des copies du baccalauréat est désormais étendue, pour la première fois lors de la session 2016, à l'ensemble des centres d'examen coordonné par l'AEFE. Cette innovation technologique permet de réaliser d'im-

portantes économies sur les coûts d'organisation (jusqu'à 80 % dans certains pays), mais également de sécuriser et d'homogénéiser les corrections.

“ L’AEFE
donne des fruits
merveilleux, nous avons
besoin que la langue
française illumine les
valeurs et les principes
dans le monde. ”

Tahar Ben Jelloun,
écrivain, prix Goncourt 1987, ancien
élève du lycée Regnault de Tanger

600 000

ANCIENS ÉLÈVES DE L’AEFE

dont de nombreux artistes,
entrepreneurs, hommes
et femmes politiques

800

BOURSES

d’aide à la scolarité
Excellence-Major
accordées en 2015

Promouvoir l’attractivité de l’enseignement supérieur français

Le réseau des établissements homologués participe à la valorisation du modèle universitaire et des diplômes français. Il renforce l’attractivité du système d’enseignement supérieur français, notamment par un continuum qui s’établit immédiatement après l’obtention du baccalauréat : en 2015-2016, plus de la moitié des bacheliers étrangers diplômés dans le réseau a choisi de commencer ses études supérieures en France. Nombreux sont également les anciens élèves de l’enseignement français à l’étranger qui rejoignent un cursus français plus tard dans leur formation universitaire.

Des passerelles avec l’université française sont facilitées par les réseaux d’anciens élèves, en premier lieu les Anciens élèves des lycées français du monde (ALFM). Cette fédération de plus de 50 associations locales vise à renforcer les liens entre anciens élèves et à apporter aux bacheliers un soutien dans leurs études et leur parcours professionnel. Par ailleurs, les anciens élèves des lycées français à l’étranger contribuent activement à la plateforme numérique France Alumni animée par Campus France.

Des bourses « Excellence-Major », financées conjointement par le MAEDI et l’AEFE, sont attribuées pendant plusieurs années aux meilleurs bacheliers étrangers issus du réseau des lycées français pour leur permettre de poursuivre des études de haut niveau en France.

Assurer un pilotage stratégique : les « plans enseignement » pluriannuels

Le MAEDI pilote, avec l’AEFE et les postes diplomatiques, le réseau d’enseignement français à l’étranger dans toutes ses composantes. Il en garantit la cohérence et veille, avec le ministère de l’Éducation nationale, de l’Enseignement supérieur et de la Recherche, l’opérateur public et les partenaires, à la meilleure allocation des ressources de l’État.

Des « plans enseignement » permettent d’élaborer sur une période de trois à cinq ans une stratégie de développement de l’offre éducative française dans les pays à fort réseau ou en évolution rapide. Ils permettent également de fixer un cadre partenarial global entre tous les acteurs de l’enseignement français à l’étranger et de prévoir les moyens nécessaires à son développement.



Lycée français de Singapour
© Arron Teo

■ DES PARTENARIATS ENTRE L’ÉCOLE ET L’UNIVERSITÉ

En mars 2014, l’Université de technologie de Compiègne (UTC) a ouvert un campus au sein du lycée français Jean-d’Alembert de Viña, au Chili. Ce campus permet à tout élève des lycées français d’Amérique du Sud de suivre une formation d’ingénierie d’une durée de deux

ans, à la suite de laquelle les étudiants peuvent poursuivre des études d’ingénieur à l’UTC ou intégrer une université chilienne. Issue d’un partenariat tripartite, cette formule innovante fait figure de modèle.



LA FRANCE S'ENGAGE À

1 RÉPONDRE À LA DEMANDE CROISSANTE D'ÉDUCATION FRANÇAISE PAR UNE OFFRE DIVERSIFIÉE

Développer les dispositifs complémentaires d'enseignement bilingue et les synergies entre réseaux culturel et scolaire français à l'étranger. Assurer un développement maîtrisé du réseau des établissements français homologués en fonction des priorités diplomatiques.

2 CRÉER UNE ÉCOLE FRANÇAISE NUMÉRIQUE À L'ÉTRANGER POUR RENDRE L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS ACCESSIBLE À TOUS

Structurer une offre éducative numérique à destination d'un large public allant au-delà des établissements physiques existants. Démultiplier la capacité d'influence de l'éducation « à la française » et de la langue française.

3 DÉVELOPPER DES MODÈLES D'ÉTABLISSEMENTS AUTOFINANCÉS S'APPUYANT SUR LES MEILLEURES PRATIQUES

Encourager la croissance d'établissements partenaires financièrement indépendants et bénéficiant de l'expertise pédagogique des acteurs du réseau. Veiller à la pleine intégration de ces établissements partenaires dans une stratégie éducative de moyen et long termes.

4 PROMOUVOIR LES VALEURS DE L'ÉDUCATION « À LA FRANÇAISE » AU SERVICE DE L'ENGAGEMENT CITOYEN

Renforcer l'éducation des élèves à la citoyenneté et permettre leur engagement sur des enjeux collectifs. Renforcer les politiques de vie scolaire sur des projets solidaires avec les pays d'accueil.

5 GARANTIR L'EXCELLENCE DU RÉSEAU DES ÉTABLISSEMENTS HOMOLOGUÉS PARTOUT DANS LE MONDE

Renforcer le suivi des critères de qualité dans le réseau homologué par des audits et des missions d'inspection régulières.



PROMOUVOIR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

Le réseau d'enseignement français à l'étranger rassemble près de 500 établissements dans 137 pays. En accueillant 336 000 élèves, dont 211 000 étrangers, ce réseau diffuse la langue et le modèle éducatif français, porteur des valeurs d'humanisme, de respect et de tolérance. En complément des établissements sur programme français, un réseau d'établissements bilingues d'excellence se développe autour d'un label de qualité, le LabelFrancÉducation, en forte croissance depuis sa création en 2012.

Au cœur de la diplomatie éducative, culturelle et économique de la France, le réseau des écoles françaises à l'étranger accompagne la croissance des communautés et des entreprises françaises dans le monde. Il contribue à l'attractivité de la France, grâce à son rôle d'influence auprès des publics étrangers. Reconnu comme un secteur d'excellence française, il bénéficie d'une forte attractivité et a vu ses effectifs augmenter de 50 % en 20 ans.

Afin de relever le défi de l'éducation numérique et de permettre à la France de répondre à la demande, le ministère des Affaires étrangères et du Développement international a entrepris de fédérer les acteurs du numérique éducatif autour du projet d'école française numérique à l'étranger pour démultiplier l'offre d'éducation « à la française » dans le monde.



**Direction générale de la mondialisation, de la culture,
de l'enseignement et du développement international**

Direction de la culture, de l'enseignement, de la recherche et du réseau
Mission de la langue française et de l'éducation
27, rue de la Convention
CS 91533 - Paris Cedex 15

www.diplomatie.gouv.fr